

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 23

Votants: 20

Présents : 17

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX

Le CINQ JUIN

Le Conseil Municipal de la commune de Bessines-sur-Gartempe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame BROUILLE Andréa, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29 mai 2026

PRESENTS : Mmes BROUILLE Andréa, BIAGINI Alexandra, BONNET-BALLOUFAUD Fabienne, BRISSIAUD Isabelle, DESMAISONS Viviane, MARGOT-PRUDENT Sandrine, PETIT Elisabeth, PINGAUD Isabelle et VENNAT MOREAU Catherine

M. AUZEMERY Alain, BEYRAND Mickaël, BOUILLANT Frédéric, FOUAD Mohammed, LEBRUN Thierry, PARIS Bertrand, PEYRAZEIX Mathieu et ROUILLET Jean-Marie.

Pouvoirs :

Mme MESSAOUDI-VENNAT Amel donne pouvoir de vote à Mme VENNAT MOREAU Catherine,

M. LEZEAUD Roland donne pouvoir de vote à Mme BROUILLE Andréa,

M. MOULIN Rémi donne pouvoir de vote à M PARIS Bertrand.

Absents excusés : Mmes CHAGNE Aurélie, LAMBERT Julie et M REDON Jérôme

Monsieur AUZEMERY Alain a été élu secrétaire de séance.

• **5. Tarifs transports scolaires rentrée 2026/2027, MODIFICATIF**

Lors de la séance du 5 mai 2026, le conseil municipal a validé les tarifs proposés par la commission « Education, jeunesse, culture, associations culturelles pour l'année scolaire 2026/2027.

Une modification doit être apportée concernant cette délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- PREND ACTE des tarifs des transports scolaires pour la rentrée scolaire 2026/2027 et approuve le règlement de la Région,
- ACCEPTE la participation de la commune suivant les tableaux joints en annexe

La modification porte sur les indications mises POUR RAPPEL dans la délibération du 5 mai 2026, à savoir :

- La commune de BESSINES ne versera aucune participation pour les enfants scolarisés à BESSINES non domiciliés sur la commune.
- Ne sont pas considérées comme inscriptions tardives : les familles nouvellement domiciliées sur la commune ou inscrites en cours d'année pour raisons de santé ou professionnelles sur présentation de justificatif,
- La commune ne versera aucune participation pour le transport des lycéens,

Pour copie conforme
A BESSINES, le 5 juin 2026

La Maire,

Andréa BROUILLE

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-218701407-20260605-2026D_0506_



ANNEXE 2

TRANSPORT SCOLAIRE RENTREE 2026/2027

MODULATION DE LA TARIFICATION REGIONALE POUR LES ELEVES

NOM DE L'A02 OU CACHET : COMMUNE DE BESSINES SUR GARTEMPE

DEMI-PENSIONNAIRES PRIMAIRES

TARIFS REGION 2026				MODULATION DU PARTENAIRE A02 EN € TTC	RESTE A CHARGE AUX FAMILLES		
TRANCHE	EN € TTC	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)		TARIFS FAMILLES	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES 50% (4ème enfant et +)
1	30,60 €	21,42 €	15,30 €	0,00 €	30,60 €	21,42 €	15,30 €
2	58,20 €	40,74 €	29,10 €	20,00 €	38,20 €	26,74 €	19,10 €
3	91,80 €	64,26 €	45,90 €	50,00 €	41,80 €	29,26 €	20,90 €
4	130,20 €	91,14 €	65,10 €	80,00 €	50,20 €	35,14 €	25,10 €
5	171,30 €	119,91 €	85,65 €	116,00 €	55,30 €	38,71 €	27,65 €
NAD	223,50 €	156,45 €	111,75 €	0,00 €	223,50 €	156,45 €	111,75 €
NAVETTE RPI	30,60 €	21,42 €	15,30 €	0,00 €	30,60 €	21,42 €	15,30 €
TARIF après les vacances de printemps	24,00 €			0,00 €	24,00 €	16,80 €	12,00 €
FAMILLE D'ACCUEIL (T3)	91,80 €			0,00 €	91,80 €	64,26 €	45,90 €

DEMI-PENSIONNAIRES SECONDAIRES

TARIFS REGION 2026				MODULATION DU PARTENAIRE A02 EN € TTC	RESTE A CHARGE AUX FAMILLES		
TRANCHE	EN € TTC	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)		TARIFS FAMILLES	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES 50% (4ème enfant et +)
1	30,60 €	21,42 €	15,30 €	0,00 €	30,60 €	21,42 €	15,30 €
2	58,20 €	40,74 €	29,10 €	0,00 €	58,20 €	40,74 €	29,10 €
3	91,80 €	64,26 €	45,90 €	20,00 €	71,80 €	50,26 €	35,90 €
4	130,20 €	91,14 €	65,10 €	50,00 €	80,20 €	56,14 €	40,10 €
5	171,30 €	119,91 €	85,65 €	80,00 €	91,30 €	63,91 €	45,65 €
NAD	223,50 €	156,45 €	111,75 €	0,00 €	223,50 €	156,45 €	111,75 €
TARIF après les vacances de printemps	24,00 €			0,00 €	24,00 €	16,80 €	12,00 €
FAMILLE D'ACCUEIL (T3)	91,80 €			0,00 €	91,80 €	64,26 €	45,90 €

INTERNES SECONDAIRES

TARIFS REGION 2026				MODULATION DU PARTENAIRE A02 EN € TTC	RESTE A CHARGE AUX FAMILLES		
TRANCHE	TARIFS REGION	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)		TARIFS FAMILLES	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)
1	24,60 €	17,22 €	12,30 €	0,00 €	24,60 €	17,22 €	12,30 €
2	44,40 €	31,08 €	22,20 €	0,00 €	44,40 €	31,08 €	22,20 €
3	72,00 €	50,40 €	36,00 €	0,00 €	72,00 €	50,40 €	36,00 €
4	107,10 €	74,97 €	53,55 €	0,00 €	107,10 €	74,97 €	53,55 €
5	137,70 €	96,39 €	68,85 €	0,00 €	137,70 €	96,39 €	68,85 €
NAD	171,30 €	119,91 €	85,65 €	0,00 €	171,30 €	119,91 €	85,65 €
TARIF après les vacances de printemps	24,00 €			0,00 €	24,00 €	16,80 €	12,00 €
FAMILLE D'ACCUEIL (T3)	72,00 €			0,00 €	72,00 €	50,40 €	36,00 €